



**Association du comité de  
défense de l'hôpital public et  
de la maternité de Sarlat**



N°19, le 14 octobre 2021

## **GRANDE COLERE, NE TOUCHEZ PAS A NOTRE HÔPITAL NOUS NE LAISSERONS PAS FAIRE !**

Les décrets de la loi RIST (qui, au-delà de la gestion « modernisée » de l'hôpital, entend lutter contre les abus de l'intérim) viennent d'être publiés et mettent à mal tous les hôpitaux publics de France, en réduisant de façon drastique les indemnités des médecins intérimaires (moins 40%), ce qui entraîne des démissions en cascade, touchant également l'hôpital de Sarlat.

Des anesthésistes, des urgentistes, des gynécologues, des radiologues, des pédiatres, des gériatres, des psychiatres intérimaires menacent, dès le 28 octobre 2021 (date d'entrée en vigueur de la loi), de quitter leurs postes.

Ceux-ci viennent pourtant en soutien des praticiens hospitaliers titulaires, et depuis des années, ils assurent la continuité, la qualité et la sécurité des soins.

Ils sont donc essentiels à la bonne marche de l'hôpital. Si certains abus sont effectivement condamnables, les intérimaires doivent être rémunérés décemment, à hauteur de leur compétence et sur des critères nationaux.

Dans l'urgence, une délégation a été reçue par M le Maire, Jean Jacques de Peretti, ce mercredi 13 octobre, associant soignants et usagers.

Nous avons pu ainsi échanger autour de cette situation nationale et de ses conséquences locales, afin de maintenir l'activité actuelle de l'hôpital de Sarlat.

Des solutions existent : le **gouvernement doit surseoir à l'application de ces décrets par un moratoire.**

Le dialogue est ouvert, par ailleurs, avec la direction de l'hôpital de Sarlat qui s'est engagée à apporter les solutions dans un cadre légal d'ici le 27 octobre 2021.

***LES PATIENTS, LES SOIGNANTS NE DOIVENT PAS SUBIR LES  
CONSEQUENCES DE CETTE LOI***

***TOUTES LES AMELIORATIONS ACQUISES DOIVENT  
PERDURER ET SE POURSUIVRE***

**RETROUVONS-NOUS AU DEBAT PUBLIC AU REX**

**VENDREDI 15 OCTOBRE à 18H**

Rejoignez-nous, informez-vous, adhérez à l'association pour 5€ par an !

Pour tout contact : [sauvons\\_hopital\\_sarlat@wanadoo.fr](mailto:sauvons_hopital_sarlat@wanadoo.fr)

ou Association de défense de l'Hôpital de Sarlat c/o Mme Bencheikh Bernadette,

8 rue du 26 juin44, 24200 Sarlat

Tél. : 0781057814 ou 0668748739

Ne pas jeter sur la voie publique, imprimé par nos soins